

Voir les versets relatifs

La coutume romaine était, lors d'une exécution capitale, de faire inscrire le nom du condamné et le motif de sa condamnation sur un tableau qu'on portait devant lui ou que lui-même portait attaché à son cou en marchant au lieu du supplice.

Si le supplice était la croix, on fixait le tableau au-dessus de la tête du crucifié.

Les quatre évangiles mentionnent une telle inscription (aïtia =cause, Matthieu ; épigraphê tês aïtias =inscription de la cause, Marc ; épigraphê, Luc ; titlos =titre, Jean) qui fut mise au-dessus de la tête de Jésus crucifié.

Il y a des variantes dans la rédaction de l'écrit : [Mt 27:37](#) : « Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs. » [Mr 15:26](#) : « Le roi des Juifs. » [Lu 23:38](#) : « Celui-ci est le roi des Juifs. » [Jn 19:19](#) : « Jésus de Nazareth, le roi des Juifs. »

L'accord est complet sur le sujet de la condamnation : le roi des Juifs, qui, certainement, est mis en avant par les quatre évangélistes pour marquer la gloire véritable de celui que « les grands-prêtres » ([Jn 19:21](#)) voulaient couvrir d'ignominie.

L'intention est particulièrement nette dans le quatrième évangile qui est seul à relater deux faits :

**1°** L'inscription était rédigée en hébreu (c-à-d, araméen, langue populaire), en latin (langue officielle) et en grec (langue alors universelle dans tout l'empire romain) ; c'est proclamer l'universalité de la royauté de Jésus.

**2°** Les grands-prêtres réclamèrent auprès de Pilate un changement :. « N'écris pas : le roi des Juifs, mais qu'il s'est donné pour le roi des Juifs », voulant faire prononcer par le gouverneur que cette royauté était une prétention mensongère et non pas une réalité. Pilate répondit, avec une concision toute romaine et un mépris évident pour les Juifs : « Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit. » La tradition romaine a retenu l'inscription latine selon le quatrième évangile ; la plupart des tableaux ou crucifix portent l'inscription INRI, initiales des mots : Jésus Nazarenus Rex Judaeorum ; cette abréviation, qui ne semble pas antérieure au XIIIe siècle, a été depuis très souvent représentée par les peintres.

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**



7 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 -

[www.topchretien.com](http://www.topchretien.com)

+ **ond 21** ▾

## Versets relatifs

### Matthieu 27

<sup>37</sup> Pour indiquer le motif de sa condamnation, on écrivit au-dessus de sa tête : « Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs. »

### Marc 15

<sup>26</sup> L'inscription indiquant le motif de sa condamnation portait ces mots : « Le roi des Juifs ».

### Luc 23

<sup>38</sup> Il y avait au-dessus de lui cette inscription [écrite en grec, en latin et en hébreu] : « Celui-ci est le roi des Juifs. »

### Jean 19

<sup>19</sup> Pilate rédigea aussi un écriteau qu'il plaça sur la croix ; il y était écrit : « Jésus de Nazareth, le roi des Juifs. »

<sup>21</sup> Les chefs des prêtres des Juifs dirent à Pilate : « N'écris pas : 'Le roi des Juifs', mais plutôt : 'Cet homme a dit : Je suis le roi des Juifs.' »